

**La Grange-le-Roi
Grisy-Suisnes (77)**



**Une renaissance agricole
et écologique**

UNE NOUVELLE VITALITÉ AGRICOLE SUR UN SITE ABÎMÉ



Ce sont près de 480 hectares de terres agricoles qui sont transformées chaque année en espaces urbains*.

Maître d'ouvrage du projet, la SAFER Île-de-France s'est portée acquéreur du domaine de la Grange-le-Roi, d'environ 70 hectares, à Grisy-Suisnes (77). Sur ce site, en déshérence pendant plusieurs années et abîmé par des dépôts illégaux, les terres étaient devenues impropres à l'agriculture.

L'économie circulaire des terres excavées est au cœur de la transformation de ce foncier délaissé.

En partenariat avec la SAFER, ECT a développé, conçu et réalisé un projet réutilisant les terres d'excavation des chantiers franciliens. Les apports de terres ont permis de modeler et de financer le renouveau agricole et écologique.

*Source : Chambre d'Agriculture d'Île-de-France.



2020

Terrassement des apports de terres



2022

Première mise en culture

RESTAURER LA FERTILITÉ ET LA BIODIVERSITÉ DU SITE



Fin du terrassement



Reconstitution de la couche fertile



1^{er} semis

RECONSTITUER UN SOL FERTILE

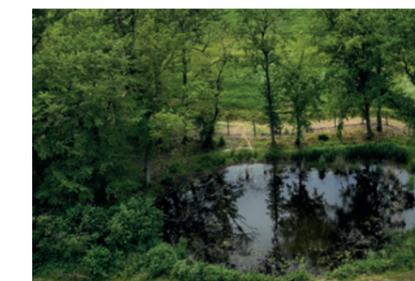
- En 2022, la restauration de la fertilité des sols a été réalisée par des apports de limon végétal et également par la création in situ d'un substrat fertile, dont le cahier des charges a été élaboré en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Région Île-de-France.
- Les premiers semis ont été effectués en septembre 2022. L'activité de pâturage extensif permettra la reconstitution progressive du sol et l'installation d'agriculteurs locaux.

RESTAURER LES MILIEUX NATURELS, CRÉER DES ZONES HUMIDES

Le renouveau écologique du site était un axe structurant de sa transformation. La création de milieux naturels favorise la faune et la flore et conforte l'activité agricole voisine.

Ce volet écologique se décline en 4 actions :

- Préservation de 10 hectares d'habitats naturels avec des enjeux écologiques forts, en milieux ouverts et boisés, accompagné d'une gestion écologique.
- Préservation des espèces protégées avec des aménagements spécifiques : création et restauration de mares, pose de gîtes à chiroptères, de refuges à reptiles, restauration de mur et pierres sèches...
- Préservation de 4,3 ha et création de 0,6 ha de milieu humide avec l'installation de roselières.
- Accompagnement et suivi écologique du site sur une période de 30 ans.



La restauration écologique du site a été réalisée en partenariat avec les bureaux d'études Archipel et Ecoter.

ÉLÉMENTS CLÉS DU PROJET

Économie circulaire

60 m³
de déchets illégaux
enlevés

Durée des travaux :
4 ans

Volume des apports
de terre :
1 500 000 m³

50% des terres apportées proviennent
des chantiers d'excavation **à moins
de 30 km du site**

Agriculture

Restauration de
17,4 ha de pâturage

Biodiversité

2,3 ha d'aménagement écologique
de prairies et de zones humides
dont **0,6 ha** de zone humide.
3 mares créées et **4 mares** restaurées

5,2 ha
de talus
plantés

9 200
arbres
plantés

28
refuges
installés

13 années de suivi écologique à partir de
la fin du chantier par le bureau d'études
Ecoter (suivi annuel jusqu'en 2020 puis
tous les 5 ans en 2025 et 2030)



Maître d'ouvrage du projet

La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) est un opérateur foncier assumant une mission de service public d'aménagement du territoire rural et périurbain sur la région Île-de-France. La SAFER de l'Île-de-France est une société anonyme sans but lucratif placée sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et du ministère des Finances, elle participe à l'aménagement durable et équilibré de l'espace rural et périurbain.



ECT s'inscrit dans la dynamique d'une économie circulaire de réutilisation des terres des chantiers d'Île-de-France. Le pôle "Environnement et terres inertes" identifie les filières de traitement des terres et organise la traçabilité des matériaux alors que le pôle "Développement et Aménagement" dialogue avec les Collectivités et les Aménageurs pour concevoir des projets de réemploi des terres inertes, des projets concertés, utiles et porteurs de biodiversité.



D401 – Route du Mesnil-Amelot | 77230 Villeneuve-sous-Dammartin |
www.groupe-ect.com | contact@groupe-ect.com | 01 60 54 57 40

Suivez-nous sur     

